imp. UBERTI-JOURDAN - www.uberti-jourdan.fr

MIXTE
Issu de sources
responsables
FSC
www.fsc.org
FSC® C019228

# Scientrier

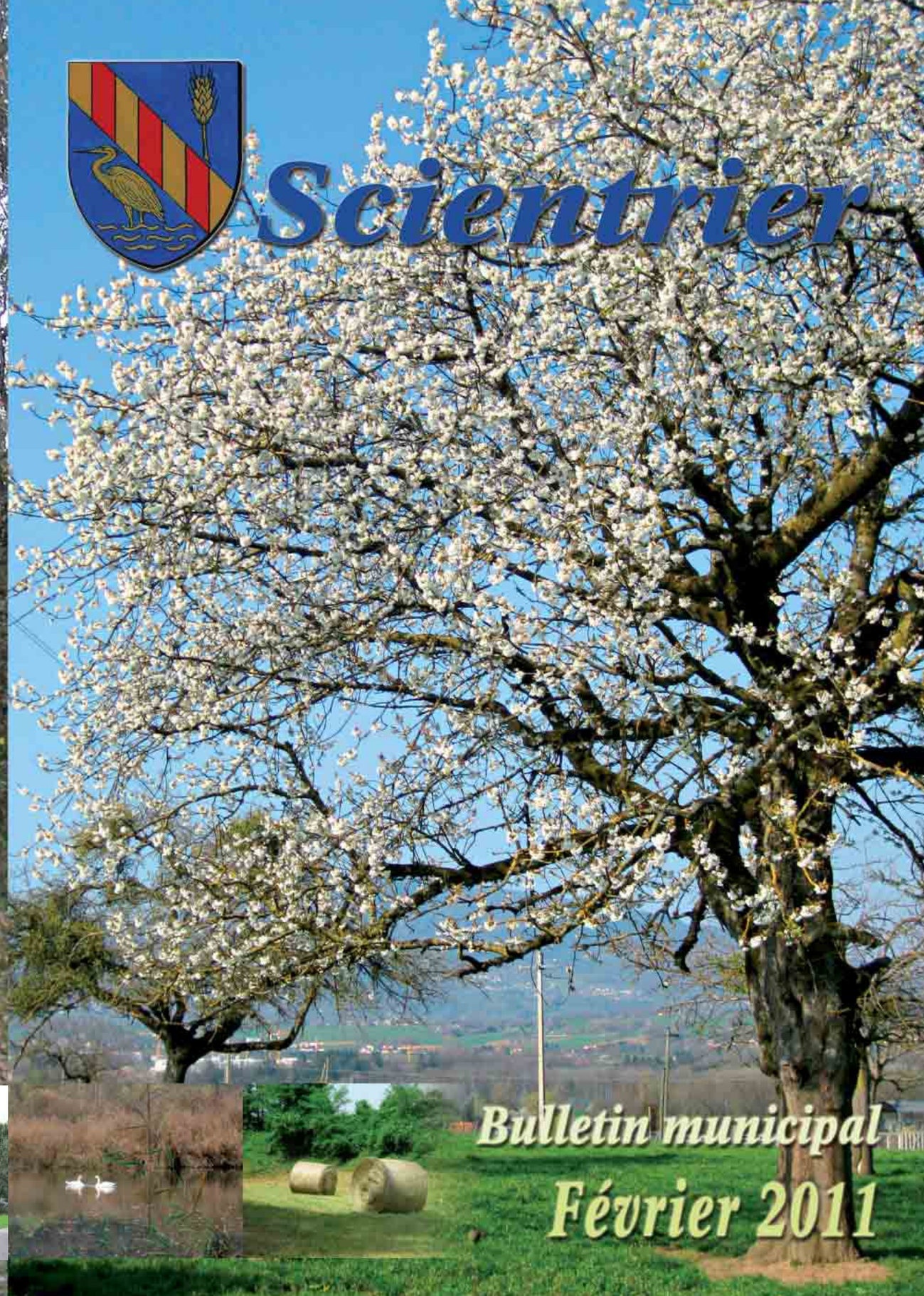

## Bulletin municipal

## Février 2011

# Fête des écoles

# Commémoration du 150ème anniversaire du rattachement de la Savoie à la France

# Sommaire


LE MOT DU MAIRE ____ 01

BUDGET 2010 - FONCTIONNEMENT ____ 03

LES INVESTISSEMENTS COMMUNAUX ____ 05
- Le conseil se numérise ____ 05

LA VIE SCOLAIRE ____ 06
- Programme scolaire 2010/2011 ____ 06

LA VIE ASSOCIATIVE ____ 07
- Le Bel Age ____ 07
- Téléthon ____ 07
- L'APE ____ 08
- Le Comité des Fêtes ____ 08
- La R'Biolle ____ 09
- Gym en Pays Rochois ____ 09
- Les amis des sentiers ____ 10

LA VIE COMMUNALE ____ 12
- La journée des Anciens ____ 12
- Journée environnement ____ 12
- Les journées jeunesse ____ 13
- La Croix-Rouge ____ 15

LA VIE ADMINISTRATIVE ____ 17
- Nuisances et bruits ____ 17

LA VIE INTERCOMMUNALE ____ 18
- La Maison du Salève ____ 18
- Anniversaire du rattachement Savoie/France ____ 19
- Donneurs de sang ____ 19
- FISAC ____ 20
- Hôpital de Findrol ____ 20
- SM3A ____ 21
- Transport à la demande (Proxi Arve) ____ 22

LA VIE SPORTIVE ____ 25
- Les vétérans ____ 25
- La course des Gentleman ____ 25
- FC Arenthon Scientrier ____ 26

PORTRAITS ____ 27
- M. Mermillod Jean ____ 27
- M. Tardy ____ 28
- Association Non Nobis ____ 29

RETROSPECTIVE ____ 30
- Consigne des Masles ____ 30
- Photo des conscrits 1927 ____ 32

DECLARATIONS DE TRAVAUX ____ 33

L'ETAT-CIVIL 2010 ____ 35


## INFORMATIONS PRATIQUES

**Secrétaire de Mairie :**
Madame Denise AMATTE
Madame Anne-Marie LEVET

**Horaires d'ouverture :**
Mardi : ____ de 14 heures à 18 heures
Jeudi ____ de 8 heures à 12 heures 30
Vendredi : ____ de 14 heures à 19 heures

**Permanence Maire ou Adjoint :**
Vendredi : ____ de 17 heures à 19 heures

**Population :**
1017 habitants fin 2010

**Superficie :**
721 hectares

**Altitude :**
De 465 mètres à 480 mètres

Canton de REIGNIER

## TELEPHONES UTILES

**Téléphone Mairie :** 04.50.25.51.11

**Télécopie Mairie** : 04.50.07.06.78

**Adresse e-mail :** mairiescientrier@wanadoo.fr

**Téléphone Pompiers :**
Faire le 18

**Gendarmerie de Reignier :**
04.50.95.75.11

**Syndicat d'Assainissement :**
04.50.95.71.63
Dépannage : 06.09.35.21.23

**Téléphone du Syndicat des Eaux des Rocailles**
04.50.03.95.46
Dépannage : 06.09.37.26.63

**Téléphone Communauté de Communes :**
04.50.43.46.14

**Paroisse Sainte Marie en Pays Rochois :**
04.50.03.00.22 M. l'Abbé Contat

# Le Mot du Maire

L'édition 2010 du bulletin municipal est arrivée et je vous invite à la découvrir.

Côté population les statistiques de l'INSEE font apparaître que le nombre des Scientriens et des Scientriennes atteint désormais les 1 000 habitants (1 017 officiellement) preuve que notre village est attrayant. Le développement de la Commune nous oblige à anticiper sur les besoins futurs qui se feront en fonction de nos dispositions financières.

La sécurité sur nos routes fait partie des priorités. Cette année, des travaux seront engagés sur la route de « La Tuilière ». Nous étudions également le moyen de mieux sécuriser le carrefour situé « au By ». Le projet du nouvel accès à la ZAE sera validé avant l'été. Le balayage des routes se fait désormais 2 fois par année par une entreprise spécialisée. Côté réalisation, la construction du bâtiment technique avance à grands pas et sera opérationnel pour juin. Il permettra de regrouper en un seul endroit l'ensemble du service. Au cimetière, un aménagement paysager va se faire. Il comprendra un point de collecte des déchets et un bassin. Pour les vestiaires du foot, la rénovation intérieure qui devenait indispensable a été effectuée. De plus une barrière a été installée à l'entrée du parking pour enrayer les attroupements tardifs. Au sous-sol de la Mairie, une salle est en cours d'aménagement, afin de stocker les archives. Très prochainement, le transformateur installé à côté de la cantine, sera remplacé. La circulation sera perturbée pendant quelques temps le long de la route des écoles. Je vous remercie de votre compréhension pour les désagréments que cela va nécessairement engendrer.

Compte tenu de l'augmentation régulière des effectifs à la cantine, la construction de nouveaux locaux devient nécessaire. Ceux-ci sont prévus à côté de l'école maternelle. Une étude de faisabilité est en cours.

Chaque année, de nombreuses manifestations festives ont lieu par le biais des diverses associations. Ces rencontres sont très utiles à tous pour créer et entretenir des liens et ainsi renforcer le tissu social au sein de la Commune. Merci à tous les bénévoles pour leur engagement au sein des associations.

Je souhaite rappeler, que nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous solliciter si vous rencontrez des difficultés ou tout simplement si vous avez des questions à poser.

Merci à l'ensemble du personnel communal et aux élus pour tout le travail effectué en cours d'année.

Merci à l'équipe de la Communication ainsi qu'à toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce bulletin municipal, dont vous êtes nombreux chaque année à attendre sa parution.

Bonne année 2011.

*Catherine NAVILLE*

# Fonctionnement - Dépenses

| Charges à caractère général | PREVU | REALISE |
|---|---|---|
| achat prestations service | 7 000,00 | 7 301,43 |
| études et recherches | 500,00 | 502,32 |
| eau/assainissement/électricité/gaz | 36 500,00 | 35 808,58 |
| carburants | 1 700,00 | 1 650,99 |
| fournitures d'entretien/petit équipement/voirie | 13 300,00 | 11 514,79 |
| fournitures administratives | 3 000,00 | 2 887,11 |
| fournitures scolaires | 7 500,00 | 7 495,40 |
| fournitures diverses | 2 900,00 | 1 260,13 |
| contrat pour alarme | 2 300,00 | 2 227,28 |
| locations mobilières | 2 500,00 | 3 073,30 |
| entretien de terrains | 20 000,00 | 17 291,76 |
| entretien bâtiments | 20 000,00 | 31 808,81 |
| entretien de voies et espaces verts | 40 000,00 | 21 351,52 |
| entretien de matériel/maintenance | 17 000,00 | 12 049,03 |
| primes d'assurances | 13 000,00 | 6 917,16 |
| autres frais divers | 3 700,00 | 2 803,56 |
| documentation/formation | 700,00 | 765,25 |
| indemnité comptable/honoraires/frais d'actes | 4 100,00 | 4 266,71 |
| fêtes et cérémonies et alimentation | 9 500,00 | 7 839,35 |
| bulletin municipal/annonces et insertions | 5 550,00 | 4 592,97 |
| transports collectifs (sortie ski) | 1 000,00 | 575,00 |
| frais d'affranchissement et télécommunication | 7 000,00 | 6 235,65 |
| service bancaire/cotisations | 700,00 | 1 483,75 |
| frais de gardiennage | 700,00 | 645,84 |
| frais de nettoyage | 5 000,00 | 1 273,74 |
| taxes foncières | 3 000,00 | 2 924,00 |
| missions - déplacements | 400,00 | 139,25 |
| **Charge de personnel** | | |
| personnel extérieur | 300,00 | 9 295,82 |
| cotisations FNAL/CNG | 130,00 | 123,60 |
| personnel titulaire | 115 000,00 | 113 988,46 |
| personnel non titulaire | 23 000,00 | 16 733,75 |
| cotisations URSSAF | 35 000,00 | 30 400,83 |
| cotisations caisses retraite | 19 000,00 | 16 866,16 |
| autres cotisations | 10 450,00 | 9 754,10 |
| autres impôts et taxes | 400,00 | 371,87 |
| **Atténuation produits** | | |
| virement à la section d'investissement | 1 369 100,00 | 0,00 |
| **Autres charges de gestion courante** | | |
| redevance pour concessions | 10,00 | 6,95 |
| indemnité des élus | 30 000,00 | 29 122,56 |
| frais de mission des élus | 150,00 | 82,50 |
| cotisations retraite des élus | 1 200,00 | 982,06 |
| formation des élus | 300,00 | 120,00 |
| cotisation service incendie | 25 565,00 | 25 565,00 |
| contribution aux syndicats (piscine, assainissement, Arve, électricité, sports) | 120 000,00 | 61 143,02 |
| CCAS | 4 200,00 | 4 200,00 |
| subventions aux associations | 15 000,00 | 13 641,00 |
| perte/créance | 200,00 | 0,00 |
| intérêts des emprunts | 27 000,00 | 24 384,08 |
| bourses et prix | 100,00 | |
| titres annulés | 500,00 | 56,49 |
| acquisitions/cessions terrain | 0,00 | 51 586,47 |
| dépenses imprévues | 46 858,31 | 0,00 |
| amortissements | 10 954,00 | 10 925,00 |
| **TOTAL** | **2 082 967,31** | **616 034,40** |

# Budget

## Fonctionnement - Recettes

| | PREVU | REALISE |
|---|---|---|
| remboursement /rémunération personnel | | |
| **Produits des services** | | |
| autres prestations services | 5 000,00 | 0,00 |
| concessions cimetière | | 300,96 |
| redevance France Télécom et EDF | 1 100,00 | 0,00 |
| locations de terrains | 700,00 | 696,10 |
| remboursements de dégâts | 3 000,00 | 3 195,66 |
| redevance service caractère social garde périscolaire | 11 900,00 | 14 314,70 |
| **Impôts et taxes** | | |
| contributions directes (4 taxes) | 249 136,00 | 257 291,00 |
| attribution compensation | 314 226,00 | 314 226,00 |
| taxe sur les pylônes électriques | 21 000,00 | 22 800,00 |
| taxe sur l'électricité | 20 000,00 | 17 239,90 |
| **Dotations et participations** | | |
| dotation de l'état | 103 844,00 | 106 960,46 |
| Groupement collectivités | | |
| syndicat de Bellecombe | | |
| fonds Genevois | 130 000,00 | 190 252,00 |
| redevance Barbaz | | |
| compensation perte taxe additionnelle | 33 000,00 | 26 281,36 |
| compensation taxe professionnelle / taxe habitation | | |
| subvention du Département | | |
| autres compensations | 0,00 | 3 067,00 |
| **Produits de gestion** | | |
| revenus des immeubles | 44 000,00 | 46 674,58 |
| produits divers de gestion courante | 2 286,00 | 2 286,74 |
| **Produits financiers et exceptionnels** | | |
| produits exceptionnels | 60,00 | 4 237,99 |
| produits de cession | 0,00 | 51 586,47 |
| transfert charges fonction | 5 500,00 | |
| **Excédent antérieur reporté** | | |
| Résultat reporté | 1 138 215,31 | |
| **TOTAL** | **2 082 967,31** | **1 061 410,92** |

## Investissements 2010

| | |
|---|---|
| **Travaux de voirie** | **45 317,67 €** |
| • Travaux électriques | 3 670,04 € |
| • Numérotation des rues et panneaux divers | 18 886,92 € |
| • Honoraires/aménagements | 19 483,71 € |
| • Travaux divers (portiques, lisse stade, plantations) | 3 277,00 € |
| **Travaux/bâtiments** | **109 695,72 €** |
| • Bâtiment technique (études, insertion, honoraires, travaux…) | 98 656,52 € |
| • Travaux/bâtiments (vestiaires foot, salle communale, Ecoles) | 11 039,20 € |
| **Achat de matériel** | **23 119,58 €** |
| • Matériel informatique | 19 881,79 € |
| • Divers (guirlandes, containers…) | 3 237,79 € |
| **Achat mobilier divers** | **1 201,38 €** |

## Le conseil se numérise

Depuis le mois de février 2010, la Mairie s'est dotée d'un nouvel outil informatique : un ordinateur TOSHIBA Satellite ainsi qu'un vidéo projecteur de marque ACER, pour un montant de 1 521 euros.

Cet ensemble permet lors des séances du conseil municipal de projeter sur grand écran les différents documents qui doivent être étudiés par les membres du conseil.

• INFO • INFO • INFO • INFO •

### Le recensement

**Démarche civique essentielle, le recensement est obligatoire.**

*Tous les jeunes Français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.*

*Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.*

*La mairie (ou le consulat) vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT qu'il est primordial pour vous de conserver précieusement : en effet cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée). Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions pour être électeur sont remplies.*

# La vie scolaire

## La vie de l'école…
## Programme et activités scolaires 2010-2011

Les cinq classes de l'école ont bien fait leur rentrée en septembre, avec un effectif qui fluctue entre 135 et 140 élèves.

L'équipe enseignante est la suivante :

- **Mme Corinne PELIZZARI,** pour la classe de PS/MS,
- **Mmes Julie BONIN et Virginie DESPLANQUES,** pour la classe de MS/GS,
- **Mme Florence GAY,** pour la classe de CP/CE1,
- **Mme Sandrine COQUARD**, pour la classe de CE1/CM2,
- **Mmes Nathalie FOURNIER et Virginie DESPLANQUES,** pour la classe de CE2/CM1.

Mme FOURNIER assure également la direction de l'école.

Mme Bernadette BRANTUS est toujours fidèle au poste d'ATSEM dans la classe des Petits et Moyens.

Mme Danièle PASQUIER intervient quant à elle à mi-temps dans la classe de MS/GS.

Mme Irène RABBE-DAUMAS, Assistante de Vie Scolaire, apporte son aide à deux élèves de l'école (l'un en GS, l'autre en CM2).

**Le projet d'école** a été mis à jour : c'est un document valable 3 ans et qui permet le « pilotage » de l'école. L'équipe enseignante s'est ainsi fixé des objectifs à atteindre dans différents domaines.

Cette année, en lien avec le projet d'école et grâce au financement de l'APE, toutes les classes de l'école assisteront à un spectacle à **Château Rouge**, le centre culturel situé à Annemasse.

L'école participe de nouveau cette année à différentes **actions de solidarité** : opération Pièces Jaunes, envoi de cartes contre le racisme…

Une nouveauté cette année : la participation active au **Téléthon**, organisée conjointement par les mairies de Scientrier et d'Arenthon : un magnifique lancer de ballons, portant chacun un message d'espoir.

Les activités **ski** à Sommand (CE2/CM1/CM2) et **piscine** (CP/CE1) se poursuivent, comme chaque année.

Certains élèves ont commencé depuis septembre l'activité **informatique**. L'école dispose maintenant de 5 postes fixes et de 8 portables en réseau, ainsi que d'un tableau interactif.

Pour **Noël**, tous les élèves de l'école ont pris le bus pour se rendre au **cinéma** Le Parc à La Roche sur Foron.

Le **Père Noël** est venu quant à lui le 17 décembre, pour apporter des cadeaux et des papillotes aux élèves, qui l'ont remercié par des chants. L'émotion était au rendez- vous !

Le point fort de cette année scolaire reste l'intervention de M. Stéphane Canovas, qui nous a permis de présenter un **spectacle musical** de qualité au mois de juin 2010. Grâce au soutien de l'APE, le projet a été reconduit pour l'année scolaire 2010-2011 : rendez-vous le 18 juin 2011 !

## La vie du Bel Age

Cette année a été l'occasion au-delà des activités traditionnelles (rencontres du jeudi, soirées repas, et sorties "restaurants") d'innover en mettant en place une journée "découverte".

Le 15 juillet, l'association a choisi la Chartreuse pour vivre cette nouvelle et belle initiative.

Le matin a été consacré à la visite d'un atelier de fabrication de cannes et de bâtons pour la marche. Chacun a pu apprécier les différentes étapes de la réalisation de ces beaux objets.

L'après midi, après avoir festoyé autour d'un excellent menu, le groupe s'est retrouvé à la Correrie (musée des moines de la Chartreuse) et ainsi il a pu se faire une idée plus précise de la vie monastique.

Le retour s'est effectué dans la bonne humeur, et tout le monde a été très satisfait de cette escapade.

Cette expérience est évidemment à renouveler.

Si vous voulez avoir plus de renseignements sur le fonctionnement du Bel Age : Adressez-vous à Monsieur Marechal André au 04 50 03 26 52.

## Le téléthon 2010 Scientrier-Arenthon

Cette année encore les communes de Scientrier, Arenthon et leurs associations se sont mobilisées pour le téléthon. Celui-ci a commencé le vendredi 3 décembre à 16 h 30, par un lâché de ballons réalisé par les écoles des deux communes. Les enfants étaient enchantés de leur participation. La soirée a continué autour d'un délicieux repas animé par Bob et l'orchestre les S'NIULES où l'on a pu voir pour le plaisir des petits et des grands un spectacle de magie dans une ambiance joyeuse et conviviale.

Aux alentours de minuit, le coordinateur départemental ainsi que Mylène et Yannick (marraine et parrain du téléthon) nous réservaient une énorme surprise à tous ; la visite inattendue d'Aimé JACQUET qui accompagnait le petit Noni et son papa.

Le lendemain, samedi 4 décembre, le concours de belote à Scientrier a remporté autant de succès que l'an dernier avec 48 doublettes, chaque participant est parti avec un lot après avoir dégusté la soupe à l'oignon.

La soirée a continué à l'église d'ARENTHON par le concert de la chorale DECIBEL, et SUNSHINE GOSPEL 74 qui a ensoleillé le public venu nombreux malgré le froid.

Pour finir le téléthon en beauté, les Z'AMIS D'CHENTRY étaient à la sortie de l'église avec leur délicieux vin chaud pour nous réchauffer.

Grâce à vous, bénévoles, associations, cuisiniers, entreprises, artisans, commerçants et grandes surfaces, nous avons pu verser la somme de 7 563,15 € à l'association française contre les myopathies.

UN GRAND MERCI A VOUS TOUS ET A L'ANNEE PROCHAINE

# La vie associative

## L'APE

L'année 2010 s'est écoulée
Et nous avons tant de choses à raconter
L'APE s'est une nouvelle fois dépassée
Pour aider tous les enfants de Scientrier
A s'épanouir dans leur scolarité

Pour que tout cela
puisse exister
Nous avons deux traditionnelles activités
Auxquelles vous êtes habitués
Le loto et la brocante d'été
Toujours organisés dans la gaieté
Par tous les parents motivés
L'argent ainsi récolté
Sert comme vous le savez
Aux maîtresses toujours prêtes à innover

Parmi les grandes nouveautés
A l'école cette année
La Musique a fait son entrée

Les enfants de Scientrier
ont rencontré l'an passé
Un maître spécialisé
Dans l'art musical appliqué
Stéphane, avec eux a partagé
Sa passion et ses idées
De cette union est né
Un très beau spectacle en fin d'année
Parce qu'un tel engouement ne peut être écarté
Cette année encore l'APE de Scientrier
A décidé de financer cet atelier

Pour que tout le monde puisse en profiter
La salle des fêtes à déjà été réservée
Ainsi vous pourrez tous venir admirer
Le travail réalisé

## Le Comité des fêtes

Le Comité des fêtes, c'est une équipe de 23 bénévoles dont :

- Un président
- Un vice président
- Une secrétaire
- Une trésorière

Sa raison d'être est l'organisation de la soirée du 31 décembre (soirée qui a beaucoup de succès). La bonne marche de cette soirée nous permet de financer différentes activités. En effet nous offrons une « Rose » à toutes les Mamans de la commune qui ont répondu à l'invitation du conseil municipal lors de la fête des mères. Par ailleurs, nous participons à l'animation lors de la fête des Anciens de la commune, nous offrons le soir la soupe à l'oignon avec le comité de la Saint Maurice (vogue). Enfin, nous avons rendu visite au comité des fêtes de Villevenard en Champagne, ceci est dû essentiellement à Blandine qui vient de Villevenard et qui a organisé cette sortie avec Roger. Nous avons été chaleureusement accueillis par leur comité des fêtes. Cet échange est un peu un jumelage, à eux maintenant de nous rendre visite. Telles sont les activités du Comité des Fêtes de Scientrier.

## La 12ème foire de la R'Biolle

Bien calée dans le calendrier des manifestations locales, la foire de printemps s'est déroulée le 2ème week-end de mai à Scientrier.

Comme chaque année le comité avait préparé cette grande manifestation avec soin en proposant quelques nouvelles animations. La venue de Topick, humoriste Grenoblois, a permis de divertir les spectateurs du samedi soir. Le dimanche, l'exposition d'ancien matériel militaire ou la prestation d'attelages de chiens « Bouvier Bernois » ont agrémenté la visite du public.

Artisans, commerçants, brocanteurs ont largement contribué au succès de la fête : ils ont fait la liaison avec le champ de foire où bon nombre de « maquignons » s'étaient installés, on notait cette année une forte participation de marchands venus du département voisin, la Savoie.

Coté restauration, la « maison Musy » est restée fidèle à sa réputation, elle a régalé les convives qui ont pu déguster le bœuf à la broche dans un chapiteau magnifiquement décoré ; l'orchestre de Sébastien Géroudet s'est chargé d'assurer l'ambiance tout au long de l'après midi.

Un seul bémol pour cette grande fête : la météo s'est montrée capricieuse pendant ces deux jours, mais sans altéré le morale d'une équipe de bénévoles motivés qui a déjà les yeux tournés vers l'édition 2011, à Arenthon.

## Gym en Pays Rochois

**www.gymenpaysrochois.org**
**Arenthon, Scientrier, Saint-Pierre, La Roche.**

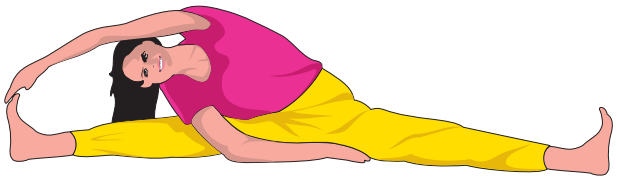

**Nous fêtons cette année, nos 15 ans !**

Nous remercions à cette occasion nos adhérentes et adhérents pour leur participation et leur motivation. Nous ne manquerons pas de marquer l'événement.

**Nouveautés :**

- **Site internet :** Retrouver tous les renseignements, horaires, tarifs, lieux, contacts qui vous seront utiles.
- **Salle Arenthon :** Nous allons bénéficier d'une nouvelle salle, près de chez vous, dans la cure rénovée. Les horaires sont identiques lundi 9 h 00-10 h 30.
- **Marche hors activité** : Nous avons mis en place des sorties "marche" au mois de juillet, 1 fois par semaine en continuité des activités de la saison? Cette année l'expérience devrait se renouveler.

**Rendez-vous le mardi 9h00 - 10h30**
**à la salle polyvalente**
**Gymnastique d'entretien**
**Renforcement musculaire**

*L'association privilégie la pratique sportive à l'écoute du corps*

## Association intercommunale “Les amis des sentiers”

**LES AMIS DES SENTIERS**
**Maison Cécile Bocquet**
**160, grande rue**
**74930 REIGNIER-ESERY**
**www.lesamisdessentiers.unblog.fr**

« Les Amis des sentiers » association intercommunale de la communauté de communes « Arve & Salève » compte environ 30 membres adhérents.

Notre activité majeure consiste à assurer la pérennité des sentiers de randonnées de notre territoire qui s’étend sur 8 communes.

Nous menons régulièrement des actions de débroussaillage, d’élagage et de petit terrassement sur les 3 sentiers inscrits au département qui sont : le « Sentier des Rocailles », le « Sentier de la Colline » et le « Sentier du Four ». Nous veillons également à ce que le balisage de ces chemins soit toujours en bon état et permettent de vous orienter lors de vos promenades.

Cette année, la commission environnement de la commune de Reignier Esery nous a confié le repérage, la préparation et le balisage du sentier qui a servi à la randonnée « Saveur & Paysages » le 2 mai et qui a rassemblé près de 450 personnes malgré une météo défavorable.

Nous avons découvert une variante du sentier du four qui permet de rejoindre le moulin « Chez Coquet » à Arbusigny.

Nous allons repérer sur Nangy un chemin d’accès qui permettra de rallier le Sentier Léman – Mont Blanc le long de l’Arve en partant depuis le centre du Village.

Nous continuerons notre travail de mise en valeur des blocs erratiques, et faciliterons l’accès aux richesses de notre patrimoine local situé sur le domaine public.

Nous nous réunissons tous les 2 mois alternativement dans chaque commune pour faire le point sur nos actions passées ou nos projets à venir.

Nous animons également de temps en temps la buvette du marché le samedi matin à Reignier ou vous pourrez nous rencontrer pour discuter de nos actions.

Si vous voulez rejoindre l’association, participer à ses sorties ou pour tous renseignements vous pouvez contacter son président :

E. MERMIN

Tél. : 04.50.43.42.42 ou visiter le blog de l’association : www.lesamisdessentiers.unblog.fr

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE :

# LES AMIS DES SENTIERS

**Composition du Bureau**

**Délégués de l'association auprès des communes**

**PRESIDENT :**
**MERMIN Emile**
REIGNIER -ESERY

**1er VICE PRESIDENT :**
**DUBET Didier**
REIGNIER -ESERY

**2ème VICE PRESIDENT :**
**ROSSAT André**
ARTHAZ

**TRESORIER :**
**KRUSI Claude**
REIGNIER -ESERY

**TRESORIER Adjoint :**
**DEAGE Charles**
SCIENTRIER

**SECRETAIRE :**
**DURET Marie Jeanne**
REIGNIER -ESERY

**SECRETAIRE Adjoint :**
**BASSO Eric**
REIGNIER -ESERY

**DELEGUE :**
**DUBOUCHET Marie Christine**

**DELEGUE :**
**?**

**DELEGUE :**
**MUGNIER Paul**

**DELEGUE :**
**DESBIOLLES Max**

**DELEGUE :**
**DESBIOLLES Christiane**

**DELEGUE :**
**RIONDEL Martine**

**DELEGUE :**
**DEAGE Charles**

**DELEGUE :**
**DUVERNAY Norbert**

## Sortie des Anciens de Scientrier

Dimanche 13 juin, les aînés de la commune de Scientrier sont partis en balade au cœur de la Vallée d'Abondance. Au programme, visite du célèbre Musée de la Musique Mécanique des Gets, repas copieux au restaurant les Cornettes de Bises et petit détour au Musée du Papy Gaby à la Chapelle d'Abondance.

Tout ce petit monde, ravi de cette sympathique promenade, s'est retrouvé en début de soirée autour d'une soupe à l'oignon offerte par le Comité des Fêtes.

Cette conviviale journée s'est conclue par la remise de cadeaux aux doyens : M^me^ Vasgette Elise, M. et M^me^ Cheneval Félix et Marcelle.

## Nettoyage de printemps

Notre journée de l'environnement rassemble chaque année une poignée de fidèles. Ces personnes pensent que consacrer une demi-journée au nettoyage de leur commune n'est pas une affaire. Ce geste ressemble à n'importe quel autre geste citoyen comme par exemple entretenir sa haie, éviter que son chien n'aille faire ses besoins n'importe où, sur le stade ou aux abords de l'école, ou encore aller jeter ses déjections chez les voisins ou sur la voie publique. Trier ses poubelles, ne pas jeter ses bouteilles, ses papiers, ses cigarettes, ses pneus, ne pas gaspiller… Il est vrai qu'il est bien plus simple de profiter de gens plus sensibles à la nature que d'autres. En tout état de cause cette journée n'est pas superflue lorsque l'on regarde la quantité de déchets ramassés…

## Journées jeunesse 2010

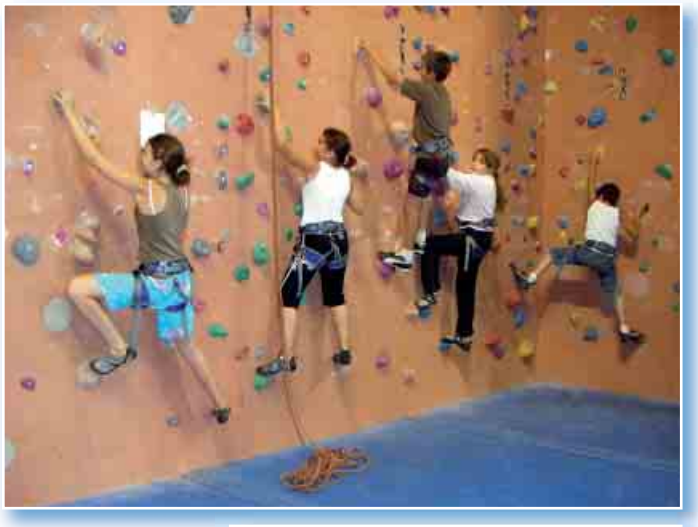

Cette deuxième année a été un succès.

Du 5 au 10 juillet, 39 jeunes de 12 à 17 ans ont participé gratuitement à différentes activités :

De l'escalade, du bricolage, de la peinture, une initiation à la magie, des randonnées montagne avec découverte de la faune sauvage, une randonnée VTT au Grand-Bornand, du foot, pétanque, ping-pong, du full-contact, du D'jembe, du live-dance, une initiation équitation et promenade en calèche, du bob-luge et mini-golf.

Toutes ces activités ont été possibles grâce à des professionnels, des bénévoles passionnés venant même de la commune de Vougy et des conseillers des deux communes.

Nous les remercions chaleureusement.

Pour finir, la semaine en beauté, un repas a été offert suivi d'une boum.

Les parents ont été invités à admirer les réalisations de leur enfant et les photos de toutes les activités de la semaine. Merci à tous.

INFO • INFO • INFO • INFO • INFO • INFO •

### Activités pour les jeunes de 12 à 17 ans

*Suite à l'embauche d'un animateur, les communes de Scientrier et d'Arenthon sont en mesure de proposer à tous les jeunes de 12 à 17 ans des activités sportives ou manuelles durant une partie des vacances scolaires.*

*Ces activités ont commencé durant les vacances de Noël et se dérouleront également :*

- *Trois jours durant la 1ère et trois jours durant la 2ème semaine des vacances de Février*
- *Trois jours durant la 1ère et trois jours durant la 2ème semaine des vacances de Printemps*
- *La 1ère semaine et la dernière semaine des vacances d'été (du 4 au 8 juillet et du 22 au 26 août 2011)*

*Un programme est disponible environ un mois et demi avant chaque vacance, en mairie d'Arenthon et de Scientrier, ainsi qu'à la bibliothèque municipale d'Arenthon aux horaires d'ouverture.*

*Il ne sera pas envoyé de courriers. Si vous êtes intéressé, il vous appartiendra de vous renseigner en mairie ou de consulter les affiches qui seront apposées dans les commerces et la bibliothèque.*

*Le nombre de places est limité et les inscriptions se prendront dans les mairies dans l'ordre d'arrivée.*

*Pour certaines de ces activités, il est possible qu'une participation financière soit demandée aux parents.*

*Nous espérons que ce nouveau service offert par les communes remporte un vif succès auprès des jeunes et de leurs parents.*

## ERDF - Elagage à proximité des réseaux électriques

*Chaque année, pour assurer la sécurité des personnes et des biens à proximité des ouvrages et sécuriser l'alimentation électrique de ses clients, ERDF réalise des campagnes d'élagage le long des réseaux aériens qu'elle exploite.*

*Les communes sont tenues informées des travaux qui vont avoir lieu sur leur territoire et qui seront réalisés par une entreprise prestataire.*

*Compte tenu de la vitesse de croissance des arbres, et afin de limiter l'occurrence des coupures, ERDF procède désormais à un élagage plus large aux distances suivantes :*

- *5 m pour les lignes moyenne tension (20 000 volts)*
- *3 m pour les lignes basse tension (400 volts)*

*A retenir :*

- *Le propriétaire réalise seul son élagage : il faut impérativement prendre contact avec ERDF et remplir une DICT (déclaration d'intention de commencement de travaux)*
- *Le propriétaire fait appel à une entreprise : celle-ci appelle ERDF pour connaître les démarches et remplir une DICT*
- *Le propriétaire fait appel à ERDF pour réaliser les travaux par l'intermédiaire d'entreprises sous-traitantes (dans le périmètre des 3 m de voisinage d'une ligne électrique)*

*Pour une meilleure protection des personnes et des biens une charte de « bon comportement » a été élaborée. Elle a pour objectifs de prévenir les risques et protéger l'intégrité des personnes et des ouvrages en formant le personnel pour une meilleure connaissance de la réglementation.*

*Une convention avec l'Education Nationale a été signée, visant à former 600 enseignants des métiers du BTP à la maîtrise des risques électriques. Cette sensibilisation a été incluse dans les programmes de formation à partir de la rentrée 2010 et devrait figurer aux examens de types CAP, BEP, BAC Pro ou BTS.*

*Une bande dessinée a été élaborée afin de sensibiliser les élèves des écoles aux risques électriques à l'extérieur, en complément des actions de prévention sur les risques domestiques.*

*Chaque année, ERDF conduit une campagne de communication baptisée « Sous les lignes, prudence, restons à distance ». C'est la mascotte Wattson qui rappelle au public les conseils suivants :*

- *Eviter de s'approcher des lignes électriques et rester vigilant à leur approche*
- *Ne jamais tenter de récupérer un objet accroché à une ligne*
- *Manipuler les tuyaux et cannes à pêche en position horizontale et loin des lignes*
- *Ne pas manœuvrer seul sous des lignes avec des engins de grande hauteur*

*Retrouvez cette campagne commune à RTE et ERDF sur www.sousleslignes-prudence.com.*

## La Croix-Rouge

**Le coup de pouce des Scientriens à la Croix-Rouge**

Cette année, dans le cadre de la collecte alimentaire faite par la Croix-Rouge, la Municipalité a souhaité sensibiliser les plus jeunes. Il a été proposé aux écoliers d'amener un produit alimentaire à destination d'un enfant du canton de Reignier ou du pays Rochois qui n'a pas de chance de pouvoir manger une gourmandise de temps en temps. Grâce à la sympathique participation des enseignantes, des parents et des élus, 100 kg de marchandises ont été livrés à la Croix-Rouge.

Merci et un GRAND BRAVO.

**La Croix-Rouge, une aide nécessaire**

La Croix-Rouge est un mouvement humanitaire international qui regroupe des bénévoles qui mènent au quotidien des actions dans les domaines de l'action sociale, l'urgence et le secourisme.

Depuis des années, des bénévoles cherchent des solutions pour aider un nombre grandissant de personnes dans le besoin.

En 1990, la Croix-Rouge La Roche Sur Foron/Reignier distribuait un samedi par mois, pendant la période d'hiver, des denrées venant des surplus de la Communauté Européenne.

Depuis 15 ans, une collecte alimentaire est organisée dans les supermarchés, les écoles et les communes des cantons de La Roche sur Foron et Reignier.

Grâce à la générosité de tous, plus de 6 950 tonnes de marchandises ont été récupérées à la collecte annuelle du 6 novembre 2010. Cette action permet à la Croix-Rouge de constituer les stocks nécessaires aux distributions.

Ces denrées sont données chaque mardi sous forme de colis aux familles se trouvant dans une situation de difficultés passagères, chaque bénéficiaire ayant eu un entretien avec une assistante sociale.

Quelques soient ses disponibilités, chacun peut trouver sa place dans l'une des activités de la Croix-Rouge : du temps, des dons, de l'alimentation, des vêtements.

La Croix-Rouge propose aussi des formations :

- PSC1 Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (formation de base aux premiers secours)
- PSE1 et PSE2 (Premiers Secours en Equipe de niveau 1 et 2)
- initiation à l'auto-protection du citoyen,
- intervention dans les écoles pour une initiation aux Premiers Secours appelé « APS » (Apprendre à Porter Secours).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact :

le mardi de 19h30 à 20h30 au local de la Croix Rouge de La Roche sur Foron

par téléphone : 04 50 25 85 85

E mail : dl.larochereignier@croix-rouge.fr ou

sur internet : http://larochereignier.croix-rouge.fr

## La téléalarme

*La téléalarme permet aux personnes âgées, isolées ou handicapées qui souhaitent rester à domicile, d'avoir à tout moment la sécurité d'une écoute et l'aide nécessaire en cas de besoin.*

*En cas de problème, malaise, chute, visite importune… il suffit de presser le déclencheur pour être mis en contact, 24h/24h, 7j/7 avec un écoutant spécialement formé. Celui-ci va identifier la provenance de l'appel et apporter une réponse immédiate à la demande en renvoyant l'intervenant le plus approprié : famille, voisins, sapeurs-pompiers, médecin, police, gendarmerie.*

*Les demandes d'abonnement à la téléalarme s'effectuent auprès d'une des 5 équipes médico-sociales réparties par secteurs géographiques dans le département. Un travailleur médico-social se déplace au domicile de la personne pour établir un dossier qui sera transmis au service téléalarme pour l'installation. Par volonté politique et sociale, le Conseil Général a souhaité que le tarif de l'abonnement soit accessible au plus grand nombre. Celui-ci, qui est actuellement fixé à 19 € mensuel, peut être pris en charge par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, la Prestation de Compensation, mutuelles ou caisses de retraite.*

*Téléalarme 74*
*39 Avenue de la Plaine*
*74000 Annecy*
*04 50 33 20 60*

*Pôle médico-social Genevois français*
*2 bis rue Léon Bourgeois*
*74100 Ville-la-Grand*
*04 50 84 40 06*

## Planèt'AIR !

***« Quand le ciel bas et lourd pèse comme un couvercle… » : les poussières en suspension nous entourent.***

*Les particules fines représentent un enjeu majeur pour la région Rhône-Alpes, zone particulièrement exposée à de fortes concentrations du fait de sa configuration géographique, de son industrialisation et de sa démographie toujours croissante.*

*Dans notre région, les particules proviennent en grande majorité de l'industrie, du résidentiel/tertiaire (dont le chauffage domestique), du trafic routier et de l'agriculture. Les dépassements des valeurs réglementaires concernent essentiellement les journées polluées d'hiver, en raison de l'effet combiné de la météorologie et d'une augmentation des émissions liées au chauffage*

***Et moi, je fais quoi ?***

- *Je privilégie les transports en commun*
- *Je vais à l'école ou au boulot à vélo*
- *J'utilise toutes les places de ma voiture en faisant du co-voiturage. Non seulement c'est plus sympa, mais en plus je partage les coûts de carburant et de stationnement*
- *Je coupe mon moteur lors des arrêts prolongés*
- *Je trie mes déchets afin de réduire la quantité à incinérer*
- *J'évite les efforts physiques lors des pics de pollution afin de ménager mon organisme*
- *Je fais régler ma chaudière, elle consommera moins et donc polluera moins*
- *Je ne brûle pas mes déchets verts, je les utilise pour enrichir mon compost ou je les emmène à la déchetterie où ils seront valorisés*

*Retrouvez ce numéro de Rep'Air sur www.atmo-rhonealpes.org*

## Nuisances et bruits

Quelques rappels concernant les différentes règles à respecter en matière de bruit :
Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit.

**Lieux publics**
Sur les lieux ou voies publiques ou accessibles au public sont interdits, les bruits gênants par leur intensité et notamment ceux susceptibles de provenir :
- des publicités par cris et par chants
- de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore fixes ou mobiles par haut-parleur
- des réparations ou réglages de moteur, à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation
- les appareils de ventilation, de réfrigération ou de production d'énergie
- de l'utilisation des pétards ou autres pièces d'artifice

**Propriétés privées**
Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :
- les jours ouvrables de 8h à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.
Dans le cas où des alarmes domestiques sont installées, leur déclenchement ne doit pas se faire de manière répétée et intempestive.

**Activités professionnelles**
Les propriétaires, gérants ou exploitants d'établissements recevant du public, les établissements industriels, artisanaux, agricoles ou commerciaux doivent prendre toutes les mesures utiles pour éviter que les bruits émanant de ces établissements ou résultant de leur exploitation ne puissent troubler le repos ou la tranquillité du voisinage, et ceci de jour comme de nuit.

**Chantiers de travaux (publics ou privés)**
Les travaux susceptibles d'être sources de nuisances sonores pour le voisinage sont interdits :
- tous les jours de la semaine de 20h à 7h
- toute la journée des dimanches et jours fériés

Exceptées les interventions en urgence pour nécessité publique.
Des dérogations pourront être accordées par le maire ou le préfet si plusieurs communes sont concernées, s'il s'avère indispensable que les travaux considérés soient effectués en dehors des périodes autorisées.

Quelques rappels concernant les différentes règles à respecter en matière de nuisances (déchet, brûlage…) :
Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritus de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits.
Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est également interdit.
La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou d'immeuble est interdite.

## La Maison du Salève

Anciennement ferme de Mikerne, cette magnifique bâtisse du 18ème siècle, dépendance de la Chartreuse de Pomier, a été récemment restaurée. Elle abrite une mise en scène spectaculaire et contemporaine de la relation entre l'homme et la montagne du Salève.

Au cœur de la Maison, vous pouvez admirer l'expo « une montagne et des hommes » qui retrace l'histoire du Salève. Des visites guidées originales et des ateliers pour tous les goûts et tous les âges vous sont proposés. Vous y découvrirez les liens étroits qui la lient à Genève ainsi que la manière dont l'homme l'a façonnée au fil du temps. Véritable laboratoire des sciences et des sports de montagne, le Salève a notamment vu naître la Varappe sur ses falaises et lui a même donné son nom (le mot varappe vient du site des Grandes Varappes à Collonges sous Salève).

Un espace boutique est à votre disposition où vous trouverez artisanat local, tisanes bio, jus de pomme des vergers du Salève et autres produits du terroir.

La Maison du Salève propose également une salle modulable dans un cadre exceptionnel pour toutes réunions d'entreprises et d'associations, conseils d'administration, assemblées générales…

De la Maison, vous pouvez partir sur des sentiers de randonnées tous niveaux (de 40 minutes à 3 heures) sur un site totalement préservé et naturel, entre faucons et chamois, orchidées sauvages et vergers. Les plus chanceux rencontreront peut-être l'hermine de la Maison du Salève.

**Horaires d'ouverture :**
La Maison du Salève est ouverte toute l'année.
Juillet-août : ouvert du mardi au dimanche inclus de 10h à 18h
Reste de l'année : ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h
Fermeture les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre, ainsi que les deux premières semaines de janvier.
Pour les groupes : Tous les jours sur réservation (Sauf dimanche après-midi).

Si vous venez visiter la Maison du Salève une fois, ne payez pas la deuxième visite si vous êtes accompagnés d'une personne payante !

Votre billet sera valable 1 an. La Maison du Salève vaut le détour !

La Maison du Salève est gérée par le Syndicat Mixte du Salève, dont le rôle est d'assurer la protection et la valorisation du massif. A partir du début 2011, l'ensemble des Communes "d'Arve et Salève" adhéreront à ce syndicat par le biais de la Communauté de Communes.

Réservations et contact :
La Maison du Salève
775 route de Mikerne
74160 PRESILLY / France
Tél. : + 33 (0)4 50 95 92 16
Mail : info@maisondusaleve.com

INFO • INFO • INFO •

### Tous au numérique avec la TNT

*Depuis le 27 juillet 2010, date de démarrage des émetteurs TNT de Grenoble-Chamrousse, Chambéry-Mont-du-Chat et Gex-Montrond, la réception du programme de télévision analogique de France 2 a été perturbée. Pour recevoir une bonne qualité d'image, vous devez acheter un adaptateur TNT externe ou un téléviseur avec TNT intégrée. Sur la région Rhône-Alpes, tous les émetteurs de télévision analogique s'arrêteront le 20 septembre 2011. A ce moment-là, les personnes recevant la télévision par une antenne râteau, devront obligatoirement s'équiper en TNT. Pour plus de renseignements sur le passage à la télévision numérique, consultez le site Internet de France Télé Numérique : www.tousaunumerique.fr.*

## Commémoration du 150ème anniversaire du rattachement de la Savoie à la France

A l'initiative de Maurice Sonnerat, Conseiller Général, et des Maires du Canton, une manifestation particulière s'est déroulée le 11 juin 2010 dans la plaine des Rocailles. Les élèves de CM1 ou CM2 des neuf communes du canton de Reignier ont été conviés à un repas républicain pour fêter le 150ème anniversaire du rattachement de la Savoie à la France.

A 11 heures les enfants du CM1 de Scientrier ont été conduits en bus sur les lieux. Là, oh surprise, dès le franchissement d'un rideau de brouillard tout le monde se retrouve plongé au milieu du XIXème siècle, accueilli par des personnages en grandes tenues d'époque et des elfes pour ajouter de la féérie. Au passage chacun reçoit une besace commémorative contenant un repas froid. Un chapiteau avait été dressé pour parer au mauvais temps. Fort heureusement le soleil généreux du jour à contribuer à la pleine réussite de la fête. Le repas s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.

L'après-midi a débuté par le discours d'accueil de M. Maurice Sonnerat, conseiller général du canton. Ensuite, la troupe « la Compagnie de Saint Romain » a animé le spectacle devant les enfants et les accompagnateurs : enseignants et élus (costumés), maires, adjoints, conseillers.

Un conteur a relaté les faits avant les évolutions des danseurs. Le clou du spectacle fut la venue en calèche de l'empereur et l'impératrice en tenue d'apparat.

L'heure du retour (15 h 30) n'étant pas encore arrivée, notre classe de CM1 a effectué une petite promenade pédestre sur les sentiers de la plaine des Rocailles avant de reprendre le bus.

## Le don du sang

Les donneurs aident leurs semblables qui ont besoin d'être transfusés. Après le don, ils sont attendus par les membres de l'association pour une collation qui permet de reprendre des forces et de prolonger ces moments de convivialité. Un geste solidaire et anonyme. Les dates pour 2011 sont les suivantes :

- Vendredi 20 mai 2011
- Vendredi 12 août 2011
- Vendredi 25 novembre 2011

De 17h30 à 20 h, en camion, Salle Cécile Bocquet à Reignier.

*Le président de l'association Roger LAMOUILLE*

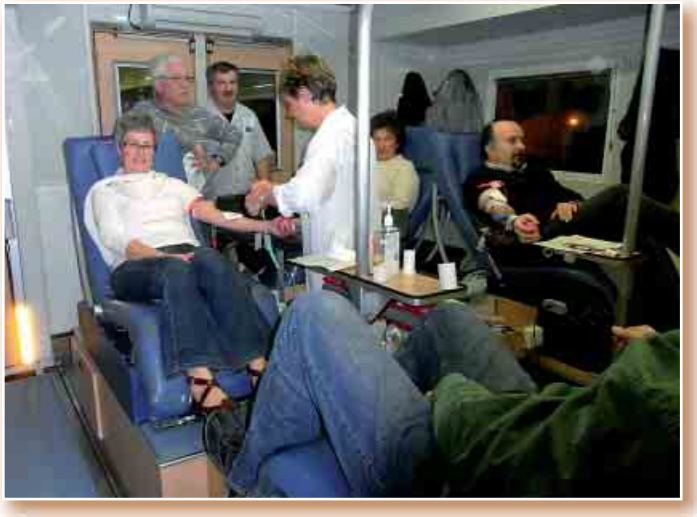

## Le FISAC

Une démarche a été faite par la Communauté de Communes « Arve-Salève », auprès du **FISAC** (fond d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce). Les dossiers soumis, permettent d'obtenir des aides financières de l'état, pour la mise en œuvre de projets et aménagements destinés à dynamiser le commerce, l'artisanat et les services sur le territoire. Parallèlement, une convention a été signée avec l'union commerciale intercommunale « OSER » et un dossier FISAC a été déposé. Cette convention prévoit un plan de communication grand public et un programme d'actions pluriannuel qui sera mis en œuvre par l'association. Début novembre, les commerçants et artisans d'« OSER » ont organisé une exposition à la salle polyvalente de la Muraz, afin de faire connaître les adhérents et la spécificité de chacun.

## L'Hôpital intercommunal Annemasse Bonneville

Les activités du Syndicat Mixte de Développement de l'Hôpital intercommunal Annemasse Bonneville ont encore été denses cette année 2010.

En effet, les viabilités nécessaires au nouvel hôpital de Contamine sont maintenant bien avancées :

- le réservoir d'eau potable d'une capacité de 800 m³ et le réseau d'eau associé sont achevés. Le réseau de télécommunications est, quant à lui, réalisé pour les ¾. Le SMDHAB a déboursé en 2010 plus de 870 000 euros pour ces équipements, dont les coûts globaux s'élèvent à 1,4 millions d'Euros.
- Les raccordements électriques ont été commandés à ERDF pour un montant de 266 600 euros. Le site est également raccordé au gaz naturel.
- En terme d'assainissement, le Syndicat de Bellecombe a réalisé la connexion avec le collecteur d'eaux usées existant. Un réseau spécifique aux rejets de l'hôpital reste à construire en 2011. le SMDHAB va participer à hauteur de 190 000 euros à ces travaux.

En terme de voirie, le SMDHAB a également acquis les terrains nécessaires et a réalisé la voie de secours de l'hôpital.

De son côté, le Conseil Général a lancé une consultation d'entreprises pour la réalisation de l'accès principal

La construction du bâtiment respecte le planning prévu. Celui-ci doit être livré fin juillet 2011 en vue du transfert progressif des services des sites d'Annemasse et Bonneville et d'une ouverture du centre hospitalier au 1er trimestre 2012.

*Eiffage – groupe 6 – le Visiomatique*

## SM3A

Le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords poursuit ses travaux de réhabilitation le long du cours d'eau.

**1) Restauration d'une ancienne ballastière* à Scientrier**

*Carrière de sable et gravier

Sur la commune de Scientrier, une ancienne ballastière a été réhabilitée au cours du mois de mars 2010. Si rien n'est fait, ce type de plan d'eau est envahi par la végétation et se referme, s'appauvrissant en faune et flore. Le désenvasement, l'élimination de plantes invasives, l'éclaircissement des bois, la reconnexion avec l'Arve et le retalutage des berges ont redonnés à cet espace une nouvelle jeunesse. De nombreuses espèces peuvent ainsi continuer à s'y développer.

Cette opération d'un montant de 15 000 € a bénéficié de subventions de l'Agence de l'Eau et de la Région Rhône-Alpes.

**2) Des analyses rassurantes**

En collaboration avec les associations de pêche et de protection de la nature, le SM3A a mené un inventaire des anciennes décharges situées sur l'espace de respiration de la rivière sur les communes de Bonneville, Arenthon, Contamines sur Arve et Scientrier. Ces décharges ont-elles un impact négatif sur le milieu naturel ? Telle était l'inquiétude qui se posait. Les plus vulnérables ont fait l'objet de sondages à la pelle mécanique avec prélèvements de déchets pour analyses. Les résultats montrent qu'en l'état le milieu naturel n'est pas menacé et l'étude à venir fera toutefois des recommandations pour que cet état perdure, en cas de forte crue notamment. Parallèlement 6 plans d'eau de ce même secteur géographique ont été examinés, 60 poissons ont été pêchés pour déterminer leur teneur en métaux lourds. Il s'avère que cette étude est rassurante puisque les résultats ne sont pas plus élevés que dans les lacs de montagnes.

*Ballastière avant travaux*

*Ballastière après travaux*

## Proxi Arve et Salève : Transport à la demande

Proxi Arve et Salève est un service de bus à la demande géré par l'entreprise Gembus (Genevois Mobilité Bus) et qui a été cofinancé par la Communauté de Communes Arve et Salève et le Conseil Général de Haute-Savoie.

**Le service**

Proxi'ARVE & SALEVE fonctionne du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00.

Le tarif unique est de 2 € par trajet, soit 4 € pour un transport aller-retour.

Ce service fonctionne sur les 8 communes de la Communauté de Communes Arve et Salève.

Proxi'Arve et Salève, c'est une équipe de conducteurs et un agent de réservation à votre service. C'est un véhicule confortable de 8 places (+ un siège bébé), également accessible aux personnes à mobilité réduite. Ce service a été créé pour vous à l'initiative de vos élus locaux ! Même pour une seule personne, le véhicule se déplacera. C'est un bus… à la demande !

Bénéficiez de ce service vous qui habitez :

ARBUSIGNY - ARTHAZ PONT NOTRE DAME
LA MURAZ - MONNETIER MORNEX ESSERTS
SALEVE - NANGY - PERS-JUSSY - REIGNIER
ESERY - SCIENTRIER

Pour les personnes en recherche d'emploi ou en poste depuis moins de trois mois, bénéficiez gratuitement du service Proxi'Arve et Salève pour des déplacements vers Annemasse - Les Voirons Agglomération (correspondances assurées avec le réseau TAC). Un service supplémentaire fonctionne également entre 7h00 et 9h00 et 18h00 et 19h00 du lundi au vendredi pour ces personnes.

Les déplacements sur la Communauté de Commune Arve et Salève :

- De Porte à Porte pour un déplacement au sein d'une même zone, pour tout public,
- De Porte à Pôle pour un déplacement d'une zone à une autre (hors Reignier), pour tout public,
- De Porte à Pôle* pour un déplacement vers Reignier, pour tout public. Les pôles étant ici, des points d'arrêts.

*(*) Un pôle est un lieu de prise en charge ou de dépose. Selon votre type de voyage, votre rendez-vous sera fixé soit au plus proche de votre domicile, soit à un pôle défini.*

Deux nouveaux pôles ont été créés : un à Reignier sur le parking de Carrefour Market et un à Pers-Jussy sur le parking de Casino.

Pour connaître la liste complète des pôles vous pouvez contacter la centrale de réservation.

**La réservation**

La réservation est effectuée par téléphone au 0 800 04 74 00 (numéro gratuit depuis un poste fixe), du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00.

bien préparer votre réservation :

- Pensez à réserver au moins une demi-journée à l'avance
- Préparez vos coordonnées (nom, adresse, téléphone…)
- Convenez avec l'agent de réservation du lieu de rendez-vous en respectant le règlement des trajets possibles
- En concertation avec l'agent de réservation, vous déterminerez l'horaire qui vous conviendra. Notre agent vous aidera et vous conseillera pour préparer votre voyage
- Egalement, des informations telles que la difficulté d'accès à votre habitation, la nécessité d'un siège bébé, ou peut-être votre éventuelle mobilité réduite pourront nous aider à vous fournir un meilleur service.

**Pré-réservation 24h/24 et 7j/7j :**

Des réservations par e-mail sont possibles. Merci de préciser :

- Nom prénom, adresse et téléphone
- Lieu de départ et lieu d'arrivée
- Horaire de prise en charge

Votre pré-réservation peut être adressée à resa@proxiarvesaleve.fr. Elle vous sera confirmée par téléphone une demi-journée avant votre déplacement.

Pour les éventuelles demandes de dernière minute, merci de contacter le service de réservation par téléphone.

**Astuce !**

- Pour le lundi, n'oubliez pas de réserver le vendredi,
- L'inscription du service est GRATUITE !

Les informations nécessaires lors de la première réservation :
- le nom et le prénom,
- l'âge (Les enfants de -10 ans étant accompagnés par un adulte),
- l'adresse complète,
- le numéro de téléphone fixe et/ou du mobile,
- l'adresse de la messagerie électronique (si disponible, pour l'envoi possible d'une newsletter),
- l'adresse habituelle de desserte (une ou plusieurs),
- le type de transport généralement sollicité (Domicile/travail, Scolaire, Loisir, Médical, etc.),
- les éventuelles difficultés de déplacements (dans la limite des textes législatifs en vigueur).

**L'annulation**

Elle est gratuite si elle est effectuée par téléphone au même numéro de réservation au moins une demi-journée avant la réalisation effective de la course programmée, en tenant compte des horaires d'ouverture de la Centrale de réservation.

En deçà, l'usager devra acquitter un forfait annulation de d'une valeur équivalente à deux titres de transport.

• INFO • INFO • INFO • INFO •

## ACT-Habitat

### Fonds d'aide aux petits travaux de la Haute-Savoie - Economie d'énergie

*Vous rencontrez des problèmes d'inconfort dans votre logement, vous avez des consommations anormales et/ou des difficultés à honorer vos factures d'eau, d'électricité ou de chauffage… Le Fonds d'aide aux petits travaux peut vous aider à financer de petites réparations et améliorations de votre logement (réparation des fuites d'eau, remises en état des menuiseries, réparation de chaudières…). Une visite gratuite à domicile permet d'évaluer rapidement quels petits travaux pris en charges en quasi-totalité par ce Fonds, aboutiront à des économies d'énergie et donc, à une baisse des factures. Contactez votre assistante sociale ou Act-Habitat pour retirer un dossier et vous renseigner.*

*Act-Habitat*
*70 avenue de France*
*74000 Annecy*
*04 50 09 99 32*
*act-habitat@act-habitat.asso.fr*

*Suite à de **nouveaux cambriolages**, voici quelques règles de précaution à appliquer :*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Gendarmerie nationale

# PROTEGEZ-VOUS DES INTRUS

## 1. Attention aux issues

De jour comme de nuit, veillez à la bonne fermeture des portes et fenêtres.
Faites de mêmes pour les autres issues: garage, cave, porte donnant sur cour, dépendance, etc...

## 2. Attention aux clés

Ne laissez jamais vos clés dans des endroits accessibles
(sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans un pot de fleur, etc ...)
Ne mentionnez jamais vos noms et adresses sur votre trousseau

## 3. Attention à vos verrous et serrures

N'hésitez pas à renforcer votre porte d'entrée avec une ou deux serrures supplémentaires
**Le TEMPS** est le principal ennemi du cambrioleur
Utilisez-les systématiquement : le seul pêne ne présente aucune garantie de sécurité
Fermez toujours à double tours, même pour une courte absence
Changez verrous et serrures en cas de perte ou de vol de vos clés

## 4. Attention à ce qui attire les voleurs

Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent même dans les cachettes que vous estimez introuvables
Ne conservez aucun objet de valeur, argent, bijoux, chéquiers dans un appartement inoccupé
Répertoriez vos valeurs (au besoin prenez les en photographies) et notez-en les numéros ou références, faites de même en ce qui concerne vos de chèques

## 5. Attention à ce qui les aide

Laissez une apparence habituelle à votre habitation : demandez à une personne de votre connaissance de relever votre courrier, d'ouvrir et fermer les volets, etc...
Pensez à lui laisser vos coordonnées de villégiature
Si vous êtes en logement collectif, prévenez le gardien de votre immeuble de vos absences prolongées

## 6. Conseils à l'intention du voisinage

Surveillez les allées et venues de personnes étrangères à l'immeuble ou quartier
En cas de doute ou d'anomalie, n'hésiter pas à appeler la **Gendarmerie en composant le 17**
Observez bien les personnes suspectes afin de pouvoir donner un signalement précis aux enquêteurs
Relevez si possible la marque, le numéro d'immatriculation, la couleur de véhicule utilisé par des personnes suspectes

*Si malgré ces précautions, votre domicile a été cambriolé :*
*Demandez à la personne à qui vous avez confié vos clés d'alerter la Gendarmerie et de vous aviser dans les meilleurs délais et dites lui de laisser les choses en l'état à l'intérieur afin de ne pas faire disparaître les traces et indices susceptibles d'aider à l'identification des malfaiteurs.*

**CONTACT**
**Brigade de Reignier**
**04 50 95 75 11**

## Les vétérans 2010-2011

Une nouvelle saison, un nouveau président ! En effet, les vétérans de Scientrier ont un nouveau président : il s'agit de Mr Eric Nourrissat qui prend la suite de Gilles Lepesqueur. Nul doute qu'Eric assumera son rôle et mettra un point d'honneur à organiser les matchs du vendredi ainsi que les manifestations avec le plus grand sérieux entouré de son équipe et de son comité.

Président : Eric Nourrissat
Trésorier : Fabrice Lematte
Secrétaire : Jean-Paul Brésat

Le grand plaisir durant l'intersaison : le vestiaire a été rénové pour qu'il soit plus fonctionnel. La pièce principale a été agrandie, la peinture refaite, la porte et le volet changés (il y en avait grand besoin). Ce sera un vrai bonheur de recevoir les équipes dans de tels locaux.

## Gentleman, une année de plus

C'est un dimanche d'automne que les doublettes des gentlemen se sont élancées pour parcourir les 14,5 km de piste qui les attendait. Les concurrents et le froid polaire étaient au rendez-vous. En effet, les cyclistes étaient particulièrement handicapés par cette température peu élevée. Malgré ce petit détail, ils se sont élancés et tout au long de la compétition, ils ont été applaudis par leurs supporters.

Ravis de leur très belle course, les cyclistes et leurs supporters ont pu déguster un repas chaud dans une salle chauffée. Quel bonheur que de partager leurs efforts autour d'un repas convivial !

Et c'est ainsi qu'une belle journée s'est terminée. En bref, un jour riche en efforts et en émotions a animé gaiement notre village.

Remerciement à tous les organisateurs et participants pour le plaisir dégagé !!!!

INFO • INFO • INFO • INFO • INFO • INFO

### GrDF : Travaux à proximité des ouvrages de gaz

*Toute personne ou entreprise qui envisage de réaliser des travaux de génie civil doit adresser une demande de renseignement et une demande d'intention de commencement de travaux à l'exploitant des réseaux de gaz.*

*Pour ce faire, vous pouvez adresser cette demande à : Gaz Réseau Distribution France*
*Unité Réseau Gaz Sillon Alpin*
*Service DR/DICT*
*11 rue Félix Esclangon BP 35*
*38040 Grenoble Cedex 9*
*Tél. : 04 76 50 54 10*
*Fax : 04 76 50 54 29*

***Petit rappel :***
*Le numéro de téléphone d'urgence gaz est désormais un numéro unique national. Les équipes de GrDF sont disponibles 7 jours sur 7, 24h sur 24 pour répondre à vos appels et assurer l'exploitation des réseaux.*

**Numéro urgence gaz : 0 800 47 33 33**

*Ce numéro est réservé aux appels relatifs à la sécurité. Pour toute question concernant les nouveaux raccordements, le numéro de téléphone à appeler est celui de l'Agence de Gaz Naturel Raccordement Conseil : 09 69 36 35 34*

## Un week-end au FCAS

Nous sommes le samedi 16 octobre 2010, il est 9h, le temps fait grise mine et la température peine à dépasser les 10 degrés. Le soleil est attendu avec impatience. Carine et Serge ouvrent le vestiaire d'Arenthon et commencent les préparatifs pour le goûter des enfants qui vont participer au plateau débutant à 10h. Les équipes commencent d'ailleurs à arriver, elles viennent de Bonneville, Saint Pierre, Amancy, Cornier et Evires. Au total 16 équipes et 80 enfants âgés de 6 à 8 ans.

Le plateau débute, Cédric, Gérard, Marie-Laure et Xavier, les éducateurs de nos jeunes joueurs, se démènent pour leur inculquer les bases du foot et pour faire en sorte qu'ils s'amusent pendant ces matchs.

Pendant ce temps, l'autre catégorie qui joue le samedi matin se prépare pour aller jouer à l'extérieur. Jérôme fait le point sur son effectif. Tout le monde est présent, les deux équipes de U11 (10 et 11 ans) pourront jouer. L'une part pour Fillinges avec Jérôme et Philippe et l'autre se rend à Reignier sous la houlette de Patrice.

Il est 11h15, le plateau débutant se termine, aucun classement n'est établi. Le but est de laisser la place au plaisir de jouer et de s'amuser en tapant dans un ballon. Le goûter est en place, place à la ruée sur le sirop de grenadine et sur le pain au chocolat « fait maison ». Fred, notre président, est venu donner un coup de main. Nous ne sommes jamais assez à ce moment-là !!!!

Il est midi, le vestiaire est nettoyé et les U11 reviennent de leur déplacement avec la même satisfaction que les tout-petits. Même principe, pas de classement juste la recherche du plaisir.

Les affaires reprennent en début d'après-midi, Thierry a donné rendez-vous à ses U13 à 13h30. Ils reçoivent Salève Foot à 14h. Le match se déroule avec un enjeu à partir de cette catégorie puisque les scores sont envoyés au district mais il n'y a toujours pas de classement. Ce sont les éducateurs qui choisissent les niveaux de compétition en fonction du niveau de leurs joueurs. Victoire 4 à 2 de nos jeunes. Thierry et Pierre sont satisfaits de leurs gamins et leurs donnent rendez-vous le mercredi suivant à Scientrier pour l'entraînement.

Pas le temps de souffler, les U19 (18 et 19 ans) du groupement CS2A, c'est-à-dire le club formé par les équipes de foot à 11 des clubs d'Amancy, Cornier et Arenthon-Scientrier se présentent déjà. Aujourd'hui nous recevons Cruseilles à 17h30. C'est au tour de Fred de tenir la buvette. Jean-Marc le président du groupement se tient prêt à soutenir Pierrot dans la préparation de la rencontre. Le match est d'un bon niveau, la défaite est rageante mais le comportement de nos joueurs est prometteur pour la suite du championnat. Quant au U17 (16 et 17 ans) entraînés par Jean-Pierre, ils reviennent de la Filière avec une belle victoire en poche.

Il est 19h30, le vestiaire est en ordre pour le lendemain, tout le monde peut rentrer et profiter de sa soirée.

Dimanche 17 octobre, ce matin l'équipe 2 des U15 (14 et 15 ans) accueille Taninges en 2ème série. Alors que Nicolas s'affaire à préparer les ballons et les maillots pour son équipe, Slobodan est présent pour confectionner un café bien chaud pour les parents qui accompagnent leurs enfants. Le match a lieu à 10h, l'air est frais et le match se conclut par une défaite des nôtres. Il faut persévérer aux entraînements pour progresser. Il est midi, Nicolas et ses joueurs rentrent à la maison.

Il est 13h30, l'équipe « senior » réserve dirigée par Fred à rendez-vous pour se rendre au Chable-Beaumont. Au moment de partir, nous apprenons que les locaux déclarent forfait, dommage de ne pas jouer, mais ça fait tout de même une victoire de plus au compteur. Cette équipe a l'ambition de monter d'une division en fin de saison. Les joueurs décident de rester au stade et d'attendre l'équipe première qui joue à Arenthon contre Bonneville. Le match a lieu à 15h. Lise est déjà très active derrière son comptoir pour servir les cafés. Il est 17h, le match est terminé, les hommes de Jérôme n'ont pas pu éviter la défaite. Le week-end se termine mal sur le terrain mais pas de quoi démotiver tous les bénévoles du club qui remettront ça le week-end suivant, et celui d'après encore, et le suivant aussi. Bref, pendant toute la saison.

## Jean Mermillod

Arrivé en 1945 à Scientrier avec ses parents, Jean Mermillod est originaire de Saint Sixt. Depuis son plus jeune âge, il aide aux activités de la ferme où ses parents sont fermiers sur la propriété de « Chilaz » au lieu-dit « Bossy ».

Il se marie en 1964 avec Paulette. En 1976, il reprend officiellement la succession de ses parents. Il s'installe sur l'exploitation avec sa femme et ses deux fils, Patrice et Jean-Paul. Ses parents le remplacent alors dans son logement tout près de l'église. Jean est très actif au sein de la Coop laitière de Scientrier où il est président pendant plusieurs années. Il est également délégué communal de la M.S.A.

Après 60 ans d'agriculture à Scientrier, en 2009, Jean cesse son activité suite à la vente de la propriété de « Chilaz ». Veuf depuis 1999, Jean habite dans sa maison d'Amancy, commune d'origine de son épouse. Toujours un peu nostalgique, Jean a tenu à conserver son hangar sur la commune où de temps à autre on peut le voir travailler avec son tracteur qu'il a également conservé, ou le voir faire son jardin.

*BONNE RETRAITE JEAN*

INFO • INFO • INFO • INFO • INFO • INFO • INFO • INFO • INFO • INFO

### Sécurité des seniors

*Le ministère de l'intérieur a récemment publié un dépliant d'informations concernant la sécurité des seniors. Cependant, certains conseils dispensés sont susceptibles de s'appliquer à tous.*

*Voici quelques bons réflexes à avoir pour votre sécurité :*

- *Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable et un entrebâilleur à votre porte d'entrée*
- *N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien…), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir*
- *Sur Internet ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par email. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site protégé (« https »)*
- *Evitez de détenir trop d'espèces, privilégiez les paiements par cartes bancaires*
- *Au distributeur automatique de billets, soyez vigilants et ne vous laissez pas distraire par des inconnus*
- *Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras*
- *Privilégiez vos déplacements (commerces, banque…) en vous faisant accompagner*
- *Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participer à la vie de votre quartier*
- *Votre sécurité c'est aussi votre sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez d'un gilet réfléchissant*
- *Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect*
- *Ayez un téléphone à porter de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112*
- *Bénéficiez de l'opération « Tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront*

*Pour en savoir plus, consultez le guide « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! » sur le site www.interieur.gouv.fr.*

# Portraits

## Raphaël TARDY, né à Chambéry en 1971

Après une pratique familiale de la montagne depuis mon enfance, j'ai débuté l'escalade en 1986 et celle-ci devint rapidement ma passion. Après un sport-étude montagne en Savoie, j'ai pu faire de cette passion mon métier.

Titulaire du diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne depuis 1990, moniteur d'escalade diplômé d'état depuis 1992, agréé par l'éducation nationale, j'ai acquis au fil du temps une grande expérience de l'encadrement.

Multipliant les interventions auprès de publics très variés tels que scolaires, clubs de sport, CE, MJC, centres de loisirs, mairies, handicapés, particuliers de tous niveaux, je sais adapter mes séances, de façon ludique ou plus technique, en fonction des capacités et des objectifs de chacun.

Après une quinzaine d'années d'exercice en tant que salarié, j'ai décidé de changer de rythme de vie, et opté pour le statut de travailleur indépendant depuis avril 2009.

Domicilié à Scientrier depuis mai 2009, je donne, entre autres, des cours d'escalade durant l'année scolaire pour les clubs alpins français de La Roche / Bonneville et Reignier. J'ai eu l'occasion d'encadrer l'initiation escalade des journées jeunesse de Scientrier-Arenthon en juillet 2010.

Sport de pleine nature où concentration, coordination et maîtrise des émotions prennent leur pleine mesure, l'escalade nécessite une véritable harmonie entre le corps et l'esprit.

Avec l'expérience des multiples variantes de l'activité, mes objectifs sont de faire découvrir ma passion et progresser en toute sécurité.

La multitude des sites d'escalade présents dans notre région, permet une pratique variée en falaises écoles, grandes voies, blocs ou structures artificielles.

Je propose des cours particuliers et collectifs, de façon ponctuelle ou en formule stage, de différents niveaux : initiation, perfectionnement, performance, « de 7 à 77 ans ! ».

Verticalité et sensations au programme avec les sorties Via Ferrata. Ces itinéraires en grande falaise aménagée de ponts de singes, passerelles et grandes échelles sont possibles sans expérience préalable de l'escalade. Peu difficile et accessible dès 8 ans, pour le niveau découverte, les itinéraires les plus physiques et aériens peuvent donner des émotions aux plus téméraires…

Ma formation aux techniques de sécurité sur corde me permet d'être pluriactif en utilisant mes compétences dans le domaine des travaux en hauteur : une alternative souvent plus économique et moins contraignante que les moyens classiques !

Je propose mes services aux particuliers, sociétés, syndic, artisans, dans différents domaines d'intervention : nettoyage en hauteur, rénovation de boiseries, peinture, entretien et contrôle des toitures, purge et divers travaux d'accès difficiles.

Renseignements, réservations, devis gratuits :
Raphaël TARDY 57, route de Ruy 74930 SCIENTRIER
Téléphone : 06 88 62 93 38 Messagerie : raph.tardy@orange.fr
N° SIRET : 51091610900096

INFO

**Escalade**

*En mars 2011, en mairie,*
*sera disponible le programme d'escalade de printemps et d'été.*

# Association Non Nobis

L'Association Non Nobis est à la fois une ONG guinéenne et une association française de loi 1901. Elle a vu le jour en 2005 à l'initiative de Sylvie et Albert Clapasson.

Elle a pour objectif d'optimiser une condition de vie des populations vivant dans un contexte rural difficile, précisément en Haute-Guinée.

Elle participe à la préservation et au rééquilibrage faunique et floristique avec le concours actif des populations locales, désireuses de se prendre en charge pour la protection de leur propre environnement.

Différentes actions sont mises en place, notamment la création d'associations qui apportent un soutien aux enfants dans le milieu éducatif, mais également une sensibilisation de la population sur l'importance de la protection et de la conservation de la biodiversité. Enfin, l'association contribue à fournir de manière pérenne de l'eau potable à tous les villages et sensibilise les habitants sur la nécessité d'une hygiène quotidienne rigoureuse.

Les Syndicats Intercommunaux de Bellecombe et des Eaux des Rocailles ont participé financièrement à ce projet pour la construction de 18 puits. En 2010, quatre de ces puits ont été réalisés, les autres sont prévus pour l'année 2011. L'Agence de l'Eau a elle aussi participé à ce projet en allouant une subvention.

C'est au cœur du Parc Diwasi que Sylvie et Albert Clapasson sont chargés de mener à bien leurs actions.

Ce parc, d'une superficie de 104 000 hectares (le quart de la Haute-Savoie), est situé dans la réserve naturelle de Kankan en Haute-Guinée. Il est exceptionnellement né d'une volonté de collaboration entre l'Etat Guinéen et une famille française pour protéger et conserver un patrimoine naturel exceptionnel malheureusement menacé.

Comment aider l'Association Non Nobis ?

- Participer financièrement
  Devenir membre de Non Nobis : cotisation 40 € ou membre donneur 100 €
  En faisant un don
  Commander des cartes de vœux ou calendriers
  Commander des clés USB de 2 Go gravées du logo de l'association, 12 € la clé
- Nous aider à trouver du petit matériel
  Collecter du petit matériel médical transportable dans les valises
  Collecter des médicaments de premier soin
- Participer activement en France
  Vendre les savons des groupements et divers objets venus de Guinée
  Participer à l'élaboration de projet
  Trouver des bailleurs : entreprises, mairies, organisations diverses
- Participer activement en Guinée
  Venir en Guinée et participer aux actions sur le terrain (santé-hygiène, scolaire, environnement)

Sabadou Baranama
BP 05 Kankan
République de guinée
www.non-nobis.org
sylvieclapasson@yahoo.fr
Blog: http://web.me.com/sylvieclapasson/Non_Nobis/Bienvenue.html

## Consignes des Masles

# Dénombrement à Scientrier en 1726 des habitants de sexe masculin : la «Consigne des masles de la paroisse de Scientry faite le premier juillet mil sept cent vingt six »

## 1- L'origine de la Consigne

En 1713, le Duc de Savoie décide de créer des régiments provinciaux avec un recrutement dans chaque commune. Pour connaître le nombre d'hommes qu'il peut mobiliser, il organise leur dénombrement dans chaque paroisse de Savoie. Ce dénombrement ou « Consigne des masles » doit être mis à jour tous les six ans.

La Consigne présentée ici en constitue la troisième édition et date de 1726.

Elle est issue des Archives Départementales de Haute-Savoie (réf 2MI 211 et212).

## 2- Quelques extraits de la Consigne

Comme le montre l'extrait ci-dessous, la Consigne se présente sous forme de tableau où chaque chef de famille est recensé avec ses fils et ses valets :

| | | | | | | | | | catégories | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| NOM | PRENOM | ETAT | PROFESSION | AGE | NATIF de | LIEU d'habitation | Nb | 1 | 2 | 3 | 4 | p | + |
| BARBIER | Rd Sieur François ff Etienne | Prêtre | Curé de la | Env | Cornier | Scientry | | | | | | p | |
| | (Rd = révérend | | paroisse de | 60A | | | | | | | | | |
| | ff = fils de feu) | | Scientrier | | | | | | | | | | |
| | Georges ff Pierre Berard | | valet | 14 A | Cornier | Scientry | | | | | | | + |
| BAULET | Michel ff Pierre | Marié | Charpentier | 40 A | Cornier | Scientry dès 18 ans | | | | | 4 | | |
| | 2 fils: Joseph | | | 12 A | | | | 1 | | | | | |
| | Humbert | | | 6 A | | | | 1 | | | | | |
| BOEX | Balthazard ff Claude | Marié | Charpentier | 30 A | St Laurent | Scientry dès 5 ans | | | | 3 | | | |
| | Laurent son fils | | | 4 A | | Scientry | | 1 | | | | | |
| | François son frère | | | 22 A | | Pays de Gex dès 2 ans | | | | 3 | | | |
| | Joseph autre frère | | | 18 A | | Meny en Chablais dès 3 ans | | | | 3 | | | |
| BONY | Jacquemine fille ff Jean | Veuve | | | | Scientry | | | | | | | |
| | Vve de JeanLouis Desallemand | | | | | | | | | | | | |
| | 2 fils : Desallemand Pierre | | | 10 A | | | | 1 | | | | | |
| | Desallemand François | | | 7 A | | | | 1 | | | | | |
| BERARD | Jean François ff Claude Louis | Marié | Laboureur | 32 A | | Scientry | | | | 3 | | | |

Les « masles » mobilisables sont repérés dans le tableau par les catégories « 3 » (19 à 40 ans) et « 4 » (plus de 40 ans) à la différence des catégories « 1 » ( 1 à 12 ans), « 2 » (13 à 18 ans), « p » (prêtre) et « + » (domestique).

Elle est signée de « RIONDET », « Chatelain de la paroisse de Scientry » (régisseur) comme le montre l'extrait ci-dessous :

*Je soussigné chatelain de la paroisse de Scientry certifie et atteste avoir procédé avec toute la fidélité et exactitude possible en présence de Claude Nier Maréchal soldat national dans le régiment de Chablais compagnie colonel à la consigne des masles de ladite paroisse , lesquels m'ont étés déclarés par chaque chef de famille , lesquels ont prêté serment entre mes mains sur les Stes Ecritures de Dieu touchées de me dire vérité sur le nombre des masles de leurs familles et c'est encore en présence de Claude Nier Maréchal syndic de ladite paroisse et affirme d'avoir vacqué deux jours et demy tant pour prendre ladite consigne icelles dressées que pour en faire trois copies deux desquelles j'ay porté à la Bonneville et c'est autre six feuilles de papier marqué que j'ay fournis à ce sujet, en foy de quoi j'ay signé ce jourd'hui*
*Premier juillet mil sept cent vingt six* ***RIONDET***

## 3- Ce que la Consigne nous apprend sur Scientrier en 1726

Sur le nombre d'habitants :

En 1726, Scientrier compte 32 familles dont 83 hommes tous âges confondus (hors prêtres et domestiques)
Seules deux femmes, veuves, apparaissent dans la Consigne, sous leur nom de jeune fille et celui de leur époux, pour permettre le recensement de leurs fils.

Sur les patronymes et les prénoms :

Ces familles portent parfois le même patronyme : on décompte ainsi 22 patronymes différents pour 32 familles. Les noms en italiques sont ceux qui figurent encore aujourd'hui, avec une variabilité graphique possible, dans l'annuaire téléphonique de Scientrier.

| | | | |
|---|---|---|---|
| *BARBIER* | BONY | *DEGERINES* | NIER *MARECHAL* |
| BAULET | BRASIER | *DESALLEMAND* | PERREARD |
| BAULOZ | CHRESTIEN | DUCEMETIERE | RIVOLLET |
| *BERARD* | CHAVANNE | LAPIERRE | SYNDIC |
| BOEX | DELACHAVANNE | *MUGNIER* | VAUTHIER |
| | | *NAVILLOUX* | *VERDEL* |

Les prénoms les plus répandus sont François, Claude et Joseph.

Sur les professions :

Parmi les 32 chefs de famille, on compte 19 « laboureurs » (propriétaires de terres et d'outils agricoles), 4 « journaliers », 3 « charpentiers », 1 curé, 1 « gentilhomme » (noble), 1 « châtelain » (régisseur) et 1 « soldat ».

# Rétrospective

## La classe 1927

L'année des 20 ans est le moyen d'identification d'un ensemble de conscrits. Ainsi la classe 1927 ou classe 27 désigne l'ensemble des conscrits ayant fêté leurs 20 ans en 1927 (donc nés en 1907).

Avant la suppression du service militaire obligatoire, les jeunes gens étaient convoqués l'année de leurs 19 ans devant le conseil de révision qui déterminait leur aptitude à effectuer ce service. C'était l'occasion de faire la fête entre conscrits et conscrites, et d'arborer à la boutonnière la cocarde tricolore.

Localement « prendre le crochon » signifiait se raccrocher une classe avec un an d'avance sur la conscription.

L'ancienneté de l'événement présenté sur la photographie explique l'absence de certaines informations et dates de naissance. Les quatre jeunes filles seraient de la même famille Demule qui aurait résidé un certain temps à Porte.

**Premier rang (de gauche à droite) :**
Henri Maréchal (1908) ; … Demule ; Francis Batardon (1906) ; Joseph Chamoux (…) ; François Maréchal (1907) ; Gustave Dégerine (…) ;

**Deuxième rang (de gauche à droite) :**
Auguste Dunand d'Amancy ; Emile Tissot (1906 ou 1907) ; … Demule ; Aimée Viollet (1907) ; … Demule ; Raymond Lamouille (1907) ; François Vidonne (1907) ; … Demule ; Emile Mugnier (1907)

# Déclaration de travaux

## Déclarations préalables acceptées

| | | |
|---|---|---|
| - VIGNY Alain | 34, Route de Thonon, | Serre |
| - THOMAZEAU Sébastien | 73, Impasse Guidoux, | Capteurs solaires |
| - NOURRISSAT Philippe | 278, Route de l'Eglise | Clôture, portail et abri jardin |
| - GARCIA Patrice | 190, Impasse des Cyclamens | Abri jardin |
| - NOURRISSAT Philippe | 278, Route de l'Eglise | Piscine |
| - BARRAU Jean-François | 615, Route de Porte d'en Bas | Velux |
| - BLANCHARD Jean-Marc | 53, Route de Ruy | Abri jardin |
| - JEANBLANC Isabelle | 210, Impasse des Cyclamens | Piscine |
| - NOEL Alexandre | 130, Route du Vivier | Ouverture d'une fenêtre |
| - LEFRANCOIS Nicolas | 47, Route de Ruy | Véranda |
| - JANNETTA Laurent | 184, Route du Vivier | Clôture, portail |
| - DESALMAND Joël | 60, Impasse Guidoux | Clôture |
| - COMMUNE DE SCIENTRIER | 62, Rue des Ecoles | Détachement lot |
| - PAYEN Françoise | 636, Route du By | Abri jardin |
| - BRONSARD Ludovic | 136, Route de la Tuilière | Extension |
| - LARFI Mohammed | 190, Route de la Tuilière | Clôture |
| - LARFI Mohammed | 190, Route de la Tuilière | Panneaux solaires |
| - GAUDIN Hervé | 31, Impasse des Cyclamens | Tuiles photovoltaïques |
| - AUGUIN Olivier | 651, Route de Porte d'en Bas | Abri jardin |
| - CARLET Georges | 90, Impasse des Fontaines | Panneaux solaires |
| - ERDF | 5, Bd Decouz 74011 ANNECY | Transformateur |
| - CHENAL Pascal | 162, Route du By | Panneaux photovoltaïques |
| - FRISON-ROCHE Patrice | 300, Route de la Tuilière | Abri jardin |
| - GROSBOIS Vincent | 31, Allée de Charrière | Garage |
| - SCI AMMADIMMO | 228, Route d'Arenthon | Véranda |
| - ROCHEFEUILLE Jacques | 716, Route de Crédoz | Véranda |
| - GROSBOIS Vincent | 31, Allée de Charrière | Abri |

## Permis de construire acceptés

| | | |
|---|---|---|
| - SCEA Opaline | 303, Route de la Vuachère<br>74800 CORNIER | Rénovation |
| - COMMUNE DE SCIENTRIER | 62, Rue des Ecoles | Construction bâtiment technique |
| - COMTE James | 262, Rue des Greffions<br>74930 ESERY | Abri |
| - BARBIER Daniel | 575, Route de Porte d'en Bas | Abri |
| - COMMUNE DE SCIENTRIER | 62, Rue des Ecoles | Modificatif construction bâtiment technique |
| - GARCIA Patrice | 190, Impasse des Cyclamens | Abri terrasse |
| - Syndicat d'assainissement de Bellecombe | 160, Grande Rue<br>7490 REIGNIER-ESERY | Modificatif permis extension |
| - Maisons France Confort | 8, Rue d'Etrembières<br>74100 ANNEMASSE | Maison jumelée |
| - THOMAS Catherine | 228, Route d'Arenthon | Changement destination bâtiment |
| - FALCONNET Edmond | 56, Route de la Croix | Abri voiture |

## Permis de démolir acceptés

| | | |
|---|---|---|
| - RION Marie-Claude | 115, Route des Pierrailles<br>74380 ARTHAZ PND | Démolition maison |

## Fauchage raisonné des bords des routes départementales

*Le Conseil général de Haute-Savoie a mis en place le fauchage raisonné des bords des routes, tout en assurant la sécurité des usagers et en préservant la biodiversité.*

*Le fauchage raisonné ou comment mettre en valeur la faune et la flore des bords des routes…*

*Conscient du potentiel biologique, le Conseil Général de la Haute-Savoie a décidé de protéger la faune et la flore vivant à proximité des axes routiers. Ceux-ci sont le support d'habitats naturels diversifiés (falaises, prairies humides…), abritant un large cortège de plantes et tout à la fois, des lieux de vies, de reproduction et de nourrissage pour de petits mammifères, insectes et reptiles.*

*Les services d'exploitation de la voirie assurent l'entretien du réseau routier départemental, qui s'étend sur 3 000 km.*

*Il a plusieurs objectifs :*

- *Assurer la sécurité des usagers en dégageant la visibilité*
- *Permettre une bonne lecture des accotements en cas de manœuvre ou de stationnement d'urgence*
- *Eviter que l'herbe ne déborde sur la route*
- *Permettre l'accès et la surveillance des ouvrages (murs, ponts…)*
- *Permettre le bon fonctionnement de la collecte et de l'évacuation des eaux pluviales dans les fossés*
- *Eviter la prolifération d'espèces indésirables ou invasives*

*La « passe de sécurité » destinée à faucher les accotements et les zones à faible visibilité a lieu en mai. Elle est suivie de la fauche partielle des accotements et fossés en juin et début juillet. Le fauchage complet est différé après le 15 août. Ce délai permet à la plupart des plantes d'achever leur cycle biologique, ce qui favorise le maintien d'un cortège floristique diversifié. La faune est également préservée car une intervention tardive limite les impacts sur le cycle biologique des espèces.*

*« Quand écologie rime avec économie » le fauchage raisonné c'est aussi…*

- *Une économie de carburant de 20 %*
- *Une durée de vie des couteaux multipliée par 3*
- *Une baisse importante des bris de pare-brises liés aux projections*

# Etat civil 2010

## Ils sont arrivés

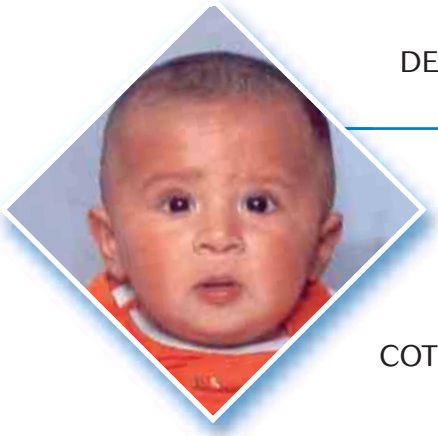

DESALMAND Tommy
le 12 Janvier

BOULORD Baptiste
le 02 Février

COTTENCEAU-HEDAN
Clara le 25 Avril

MARQUET Alexane
le 29 Avril

HAMMAMI Manele
le 08 Mai

PERAULT MINOT Quentin
le 31 Mai

PERRILLAT-AMEDEE Eléa
le 06 Juin

GARCIA Lilou
le 28 Juin

DAUBERT Maxence
le 02 Juillet

BENZEMMA Erwan
le 09 Août

THUILLIER LOUBET Raphaël
le 02 Septembre

SANY Noah
le 11 Novembre

OSMAN Axel
le 14 Décembre

# Etat civil 2010

## Ils se sont unis

- le 22 Mai — Gérard DUYRAT et Dominique MOGENY
- le 12 Juin — Pascal CHENAL et Cendra DA PAIXAO MARQUES
- le 19 Juin — Marco COPPA et Silvia SILVESTRI
- le 24 Juillet — Medhi AARAB et Aurélie COLA
- le 13 Août — Joël LOWENGUTH et Patricia VAN HAUWAERT

## Ils nous ont quittés

- le 11 Avril — Benoît MORIN
- le 23 Septembre — Christian VIAL
- le 28 Septembre — Fernande SUBLET
- le 17 Octobre — Catherine MOCCAND